

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 23

Artikel: Principaux avantages de la méthode

Autor: Dessibourg, Jules

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041200>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Bulletin pédagogique

et

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

RÉDACTION

M. DESSIBOURG, Directeur de l'École normale
de Hauterive, près Fribourg.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imprimerie catholique, Grand'Rue, 43.
M. E. GREMAUD, secrétaire, à Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : *Principaux avantages de la Méthode. — La réunion des inspecteurs d'écoles de la Suisse romande. — Le P. Girard précurseur de l'enseignement rationnel du dessin à l'école primaire. — L'abbé Rambaud (suite et fin). — Coup d'œil sur l'enseignement primaire dans le royaume d'Italie. — Glossaire des Patois de la Suisse romande. — Enseignement de la composition (suite). — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Avis officiels. — A Hauterive (poésie).*

Principaux avantages de la Méthode

A quoi bon tant parler des méthodes d'enseignement, pourraient se demander quelques-uns de nos lecteurs? — Ne remarquez-vous pas l'importance que les questions pédagogiques prennent d'une année à l'autre? Des écoles se fondent pour répondre aux besoins nouveaux. Les anciennes maisons d'éducation se développent. Dans le canton de Fribourg, cet automne, plusieurs instituts n'ont pu, faute de place, recevoir tous les élèves qui frappaient à leur porte. Il y a donc, pour le personnel enseignant de tous les degrés, une obligation plus pressante d'étudier l'art de l'éducation, les méthodes et les procédés d'enseignement.

Il m'est difficile de regarder comme un excellent maître, celui qui néglige de rajeunir ses procédés aux sources de la pédagogie, de la psychologie et des sciences biologiques, tout comme il m'est difficile d'admettre la solide compétence d'un avocat qui mépriserait l'étude des sciences juridiques.

Or, les méthodes les plus recommandables se distinguent par certains caractères essentiels, certains avantages généraux que nous allons passer en revue.

D'abord, avec une bonne méthode, vous arriverez *plus sûrement* au but.

Voyez ce voyageur qui s'engage dans une forêt profonde sans en connaître parfaitement les issues ! Il suit un premier sentier, puis un second ; il revient bientôt sur ses pas, il précipite sa marche et finit par s'égarer. Tel est le maître qui procède sans ordre dans son enseignement, qui recourt aux expédients et fait sa classe sous l'inspiration du moment : il essaye d'une foule de moyens ; il se dépense en paroles inutiles, s'irrite contre lui-même, fatigue ses élèves et n'est jamais assuré d'avoir été compris.

Si, d'ailleurs, le maître n'a pas l'esprit méthodique, comment enseignera-t-il certaines branches du programme dont les matières réclament un enchaînement rigoureux ? Il ne saura pas saisir et mettre en évidence le lien logique des idées ; il ne provoquera pas l'exercice de la pensée.

En second lieu, la méthode rationnelle fait gagner du temps, car elle ne se contente pas d'atteindre *sûrement* le but ; elle veut encore y arriver *promptement*.

Beaucoup croient très sincèrement que nos programmes sont trop vastes ; mais on leur fait observer que, vu la mission de l'école moderne, il est impossible de les restreindre. C'est au maître qu'incombe, dans une certaine mesure, le soin d'alléger les programmes en suivant la marche et les procédés les plus rapides.

Expliquons-nous. Les moyens les plus expéditifs ne sont pas toujours les plus efficaces. Ainsi, l'enseignement des règles grammaticales par la méthode expositive est certainement plus rapide que par la méthode ou forme socratique ; malgré cela, c'est à cette dernière forme que l'on doit plus fréquemment recourir à l'école primaire. Je n'entends pas préconiser les procédés abrégatifs qui nuiraient à la solidité de l'enseignement ; mais je suis persuadé qu'au nombre des moyens les plus sûrs et les plus efficaces, il s'en trouve de plus simples et de plus courts : voilà ceux qu'il faut choisir.

Est-il nécessaire de résoudre tous les problèmes qui se rapportent à une même règle de calcul ? N'y a-t-il pas un discernement à faire dans les morceaux de lecture ? En histoire, tous les chapitres n'ont pas la même importance. Si vous insistez avec raison sur l'explication des événements auxquels notre canton a été mêlé, vous avez le droit de passer plus rapidement sur d'autres dont la connaissance est moins utile. Dans certaines écoles, on emploie beaucoup de temps à la correction de trop longs devoirs faits à la maison : là aussi, il y a lieu d'appliquer les procédés de simplification.

Un bon maître cherche constamment à perfectionner sa

manière d'interroger, parce que l'art de poser les questions avec sobriété, clarté et précision épargne le temps. Enfin, l'on peut découvrir des systèmes de concentration en rapprochant les branches les unes des autres.

A propos des programmes et des méthodes, voici encore quelques réflexions émises par un magistrat d'un canton voisin ¹. « Il n'est pas question de songer à la réduction des branches de ces programmes — il s'agit des programmes pour les écoles primaires et secondaires — attendu que l'éducation générale nécessite aujourd'hui de toute personne des connaissances aussi étendues que possible. Ce qui importe davantage, c'est d'opérer dans ces programmes un triage entre l'accessoire et l'essentiel, entre les connaissances qu'il est nécessaire de posséder à fond, et celles non moins directement obligatoires sur lesquelles il est inutile d'exiger trop de nos élèves. Le problème n'est point du tout facile à résoudre... Il y a donc lieu, non de restreindre le champ des études, mais d'y apporter un esprit de méthode et de viser à ce que l'école soit toujours mieux le lieu où l'enfant se prépare à la vie pratique.

« On a critiqué, et avec raison, qu'au lieu de modifier les procédés d'enseignement, on se borne à changer les programmes. Il est hors de doute que la réforme principale doit consister dans l'amélioration réelle et importante de la préparation pédagogique des futurs instituteurs, que c'est sans conteste le grand progrès vers lequel il faut tendre... La question capitale qui domine l'éducation de la jeunesse doit être l'étude des méthodes nouvelles et le perfectionnement de l'art difficile d'instruire. »

Oui, le problème est compliqué, car il s'agit, comme dans l'industrie moderne, de produire beaucoup et de faire quand même bien. C'est dire qu'il y a du mérite et de l'honneur à chercher comment on peut le résoudre.

JULES DESSIBOURG.



La réunion des inspecteurs d'écoles de la Suisse romande

Le 13 novembre a eu lieu, à Lausanne, dans la grande salle de l'École normale, la réunion annuelle des inspecteurs de la Suisse romande. En l'absence de M. Decoppet, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, elle a été présidée par M. Beausire, chef de service au même Département. Elle comptait les inspecteurs des cantons de Vaud, de

¹ Voir le *Bulletin mensuel* du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, novembre 1902, p. 157 et ss.